Tous à l'école

Comment présenter son travail d'enseignant en équipe pluriprofessionnelle

Tout le monde est allé à l'école, donc tout le monde pense connaître le travail de l'enseignant. Pourtant ce travail évolue et il est important de rappeler ce qu'est être enseignant aujourd'hui, au sein de l'école inclusive.

Dans une première partie, cette fiche vise à donner des pistes sur des éléments qui peuvent être intéressants à présenter à d'autres professionnels. Selon les interlocuteurs et selon le contexte, tel ou tel aspect pourra être évoqué plus particulièrement. Concernant les élèves malades, la question de la prise en compte de leurs besoins éducatifs particuliers constitue un point essentiel (Voir aussi les fiches Besoins Educatifs Particuliers : Identification et Besoins Educatifs particuliers : Réponses).

Dans une seconde partie, sont évoquées les éléments qui peuvent faciliter les échanges avec les partenaires au sein d'une équipe pluriprofessionnelle. Savoir présenter son travail de façon précise en fait partie.

Que peut-on dire du travail de l'enseignant aujourd'hui ?

Tout d'abord, il s'agit de transmettre des connaissances mais aussi de développer des compétences chez les élèves. C'est-à-dire accompagner les élèves pour qu'ils sachent mettre en œuvre les savoirs qu'ils ont acquis. Contrairement à des représentations courantes, l'enseignant ne peut pas seulement transmettre des

connaissances par des exposés magistraux où les élèves sont passifs. Il s'agit d'accompagner les élèves dans des situations d'apprentissage variées en faisant en sorte qu'ils soient actifs.

Les enseignants sont conduits à s'adapter à leur contexte d'exercice (milieu urbain ou rural, âge et niveau des élèves, besoins éducatifs particuliers…) et au profil de chaque élève, en fonction de son travail, de ses besoins, ses ressources, ses difficultés, ses progrès… pour lui donner envie d'apprendre tout au long de sa vie et pour savoir penser par lui-même.

Les enseignants doivent aussi former des citoyens. Ils sont passeurs des principes fondateurs de la République, notamment l'égalité et la laïcité, à travers l'apprentissage du vivre ensemble, pour que les jeunes puissent s'intégrer dans une société démocratique, en respectant les valeurs de la République. Les enseignants visent l'instruction, le développement et l'émancipation des élèves.

En outre, l'école inclusive s'inscrit dans la conviction forte que tout élève peut progresser. C'est l'idée que malgré le retentissement des troubles liés à une maladie, tout élève peut progresser à son rythme, si on lui propose un parcours adapté.

En quoi les enseignants sont-ils des observateurs privilégiés des jeunes ?

Les enseignants passent un grand nombre d'heures avec leurs élèves.

L'observation des élèves porte sur une pluralité de situations d'apprentissage. La récurrence des fonctionnements dans des situations différentes facilite l'identification des causes des difficultés. Par exemple, si un élève est en difficulté de compréhension en lecture, plusieurs causes peuvent être envisagées : manque de vocabulaire, incompréhension des implicites et des inférences, problème de stratégie de lecture… Du fait de situations de lecture variées en classe, l'enseignant peut identifier la ou les difficultés d'apprentissage.

L'enseignant peut observer le fonctionnement cognitif de l'élève de trois façons :

- l'analyse des travaux de l'élève qui peut montrer les erreurs de démarche, de procédure et pas seulement les manques de connaissances
- l'observation de l'élève pendant l'exercice : exploration du document, prise en compte de la consigne, utilisation d'aides, échanges avec ses pairs, sollicitation de l'adulte, capacité d'auto-évaluation…
- l'entretien avec le jeune sur ses stratégies par un questionnement métacognitif, sur ses savoirs antérieurs, sa représentation de la tâche à accomplir, la stratégie qu'il envisage, la reconstitution de la démarche qu'il a utilisée, son ressenti par rapport à l'activité…

Les enseignants sont donc en mesure d'apporter des données spécifiques d'ordre pédagogique, qui vont compléter les données familiales, sociales, psychologiques, éducatives et médicales dans l'analyse globale, multipartenariale de la situation d'un élève.

Présenter les bases de la différenciation pédagogique

Il s'agit de diversifier les moyens et les procédures d'enseignement pour que des élèves avec des capacités hétérogènes, atteignent par des voies différentes des objectifs communs. S'il n'existe jamais de groupe-classe homogène, les caractéristiques des élèves malades (fatigue, douleur, lenteur…) et leur retentissement sur les apprentissages, créent parfois un écart à la norme renforcé. Dans cette optique, les enseignants sont conduits à prendre en compte chaque élève, avec ses potentialités, ses acquis, ses besoins, mais également sa place dans le groupe, car la prise en compte de chacun ne doit pas faire oublier que l'élève apprend dans un contexte collectif. Les conflits socio-cognitifs font progresser les élèves : les interactions entre eux leur permettent de confronter différentes représentations des notions étudiées et de les faire évoluer. Les enseignants doivent donc affiner leur connaissance de chaque élève, tout au long de leur travail quotidien, afin de trouver des propositions pédagogiques originales, spécifiquement

adaptées à l'ensemble du groupe hétérogène auquel ils s'adressent. Ainsi la contribution de chacun fait avancer l'ensemble du groupe.

La différenciation pédagogique est un équilibre à trouver entre deux écueils :

- la fusion : où l'on traiterait le groupe-classe comme un tout homogène avec des degrés d'exigence situés à un niveau moyen, ce qui démotive les plus avancés et décourage les plus en difficulté.
- la fission : où l'on scinderait en permanence les contenus, les démarches et les supports, ce qui rend impossible la vie du groupe. Le maître pratiquerait alors une "pédagogie de garçon de café".

La différenciation pédagogique comporte des moyens très divers, dont on peut donner une idée à travers quelques exemples :

- choisir un objectif prioritaire : par exemple, certains élèves rédigent des réponses à des questions de lecture, tandis que d'autres surlignent simplement les réponses dans le texte
- réduire la part d'inconnu en indiquant aux élèves en difficulté les outils (cahiers de règles, affichages...) qu'ils peuvent utiliser
- prévoir des temps d'ateliers où chaque groupe travaille selon ses besoins
- lors d'une activité, rappeler le temps écoulé et le temps restant
- vérifier la mise au travail effective
- prévoir une tâche complémentaire pour ceux qui auraient terminé plus tôt
- donner la consigne à l'écrit ou à l'oral, la décomposer
- varier les traces des apprentissages : écrit rédigé, schéma, dessin, carte mentale, enregistrement audio ...
- varier les supports, favoriser la manipulation pour certains élèves
- varier les modalités d'évaluation : oral, écrit rédigé, QCM, choix d'images...

Chez les élèves malades, la fatigue et/ou des douleurs entravent souvent les capacités d'attention, de concentration et donc de mémorisation ou, pour certains, la maladie comprend des troubles cognitifs. Pour accompagner ces élèves à besoins éducatifs particuliers, les enseignants s'interrogent sur ce qu'ils veulent leur apprendre et par quels chemins ils pourront y arriver. Qui dit chemins différents, dit aussi points de départ, itinéraires, temps, stratégies autres. Là réside toute la différence entre le "parcours d'enseignement" fixé par les programmes et le "parcours d'apprentissage" propre à chaque jeune.

Toute la difficulté pour les enseignants réside dans le fait d'articuler des projets personnalisés avec un fonctionnement de groupe-classe. Il s'agit de ne pas réduire la mise en œuvre à une somme de projets individualisés dans le cadre d'une structure spécialisée ou à la seule présence physique d'un élève à besoins éducatifs particuliers dans une classe ordinaire, sans participation réelle aux situations d'apprentissage de la classe.

Avec qui l'enseignant travaille-t-il ?

Au sein de l'Éducation nationale, l'enseignant travaille dans le cadre de collaborations diverses : avec ses collègues, les directeurs d'école ou les chefs d'établissement, les inspecteurs, les conseillers principaux d'éducation, les psychologues de l'Éducation nationale – spécialité Éducation Développement et Conseil en Orientation Scolaire et professionnelle, les Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), les enseignants référents, les infirmières scolaires et les assistants de service social…

Hors Education nationale, outre le partenariat avec les professionnels de santé et éducateurs au sein des Sessad par exemple, les enseignants sont également amenés à travailler avec des associations culturelles, sportives, environnementales, ainsi qu'avec des entreprises lors de la mise en place de stages professionnels.

Enfin, ils travaillent avec les parents avec lesquels ils abordent un grand nombre de sujets concernant les élèves : travail, acquis, parcours scolaire, projet d'orientation et de formation et ils expliquent les modalités de leur accompagnement pédagogique. C'est particulièrement important pour les élèves malades à besoins éducatifs particuliers. (Voir la fiche Parents : relations de l'Ecole avec les parents des élèves malades.)

Comment faciliter la mise en œuvre des collaborations et des partenariats ?

Différents éléments peuvent être pris en compte.

- Développer ses compétences communicationnelles

S'appuyer sur les principes de réciprocité et de complémentarité de la communication, pour construire progressivement un partage des décisions et des responsabilités.

- Développer ses compétences rédactionnelles

Proposer des traces écrites des projets, des bilans, des évaluations… en veillant à la qualité de leur mise en forme.

- Avoir une bonne connaissance des fonctionnements institutionnels

Cela concerne la place des différents professionnels, l'organisation des pratiques professionnelles, le partage des tâches, les lieux institutionnels d'échanges (types de réunions, participants, calendrier…)

- Avoir une connaissance des formations, des compétences et des champs d'action des différents professionnels

Il s'agit de connaître les spécificités de chacun, les zones d'interaction et leur complémentarité avec le champ pédagogique. (Voir les autres fiches de la rubrique Travailler ensemble, notamment les fiches sur les métiers et activités de la santé).

- Approfondir sa réflexion sur les spécificités de l'enseignement par rapport aux accompagnements éducatifs et thérapeutiques

Par exemple, quelle est la spécificité de l'enseignant par rapport à celle de l'orthophoniste dans l'apprentissage de la lecture ? Quels sont les apports de chacun ? Comment travailler dans un même sens pour le jeune ? Les réponses à ces questions peuvent se trouver lors de formations, lors de lectures et lors d'échanges entre professionnels autour des cas des élèves accompagnés.

- Connaître l'intérêt de sa pratique professionnelle et ses limites

C'est à cette condition que l'on peut apparaître comme un partenaire fiable et efficace au sein d'une équipe.

Récapitulatif des points principaux

- Le travail de l'enseignant a évolué, notamment dans le cadre de l'école inclusive.
- Il s'agit de transmettre des connaissances mais aussi de développer des compétences chez les élèves, de former des citoyens en s'adaptant aux caractéristiques de chacun. Tout élève peut progresser.
- Les enseignants sont des observateurs privilégiés des jeunes. Ils passent du temps avec eux dans des situations d'apprentissage variées.
- Face à des groupes hétérogènes, notamment avec des élèves à besoins éducatifs particuliers, les enseignants sont conduits à mettre en œuvre une différenciation pédagogique qui peut revêtir de nombreux aspects.
- Les enseignants collaborent et travaillent en partenariat avec de nombreux professionnels et avec les parents d'élèves, d'autant plus s'ils accompagnent des élèves malades suivis par des professionnels de santé.
- Savoir présenter son travail d'enseignant est essentiel dans le cadre de ces collaborations et partenariats.

La rédaction de cette fiche s'est appuyée :

- sur l'ouvrage collectif "Scolariser les élèves handicapés mentaux ou psychiques", sous la direction de Bruno Egron, édité au Sceren, en 2017
- sur "Etre enseignant aujourd'hui" sur le site du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports

Liens

Le Plan d'Accompagnement Personnalisé

Circulaire n° 2015-016 du 22 janvier 2015 (BOEN n°5 du 29-01-2015)

Annuaire MDPH

Circulaire n° 2015-129 du 21-8-2015 : Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis), dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degrés.

Création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé : arrêté du 2-4-2009 - J.O. du 8-4-2009

Circulaire n° 2017-084 du 3-5-2017 : Missions et activités des personnels chargés de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

ORNA L'Observatoire national des ressources numériques adaptées recense des ressources numériques utilisables par des professeurs non spécialisés confrontés à la scolarisation d'élèves en situation de handicap (logiciels, applications tablettes, matériels, sites internet, cédéroms, DVD-Rom, bibliothèques numériques.

Vivre avec une maladie rare : aides et prestations pour les personnes atteintes de maladies rares et leurs proches (aidants familiaux/proches aidants) : Ce Cahier Orphanet est un document qui a pour objectif d'informer les malades atteints de maladies rares ainsi que leurs proches de leurs droits et de les guider dans le système de soins.

Guide pour scolariser les élèves en situation de handicap. Guide élaboré par le Ministère de l'Éducation nationale

D'autres informations peuvent être obtenues par le n° Azur de la ligne « Aide Handicap Ecole » au 08 10 55 55 00.

Loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

(voir en particulier l'Article 19)

Enquête et partage

Enquête
Enquête de satisfaction et d'audience
Partage
Envoyer par mail

Tous à l'école